



Séance ordinaire du 27 avril 2020

Deux cent cinquième réunion du Conseil d'établissement de la Polyvalente Marcel-Landry, Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue de façon virtuelle grâce à la plateforme TEAMS, ce 27^e jour d'avril 2020.

1. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

Présences :

- Mme Marie-Eve Hattar, parent
- M. Martin Galipeau, parent
- M. Éryck St-Laurent, parent
- Mme Martine Lalonde, parent
- Mme Josée Hébert, parent
- Mme Évelyne Lemieux, substitut
- M. Éric Dumberry, représentant de la communauté
- M. Jérémy Fleury, représentant de la communauté
- Mme Julie Trahan, enseignante
- Mme Sandra Grenon, enseignante
- M. Maxime Moreau, soutien
- Mme Esther Simard, directrice
- Mme Suzanne Marcantonio, directrice adjointe
- Mme Julie Gagné, directrice adjointe
- M. Vincent Laporte, directeur adjoint

Absence :

- Mme Cindy Guay, parent
- M. Noah Hurteau, représentant des élèves
- M. Hugues Bourgeois, professionnel

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Tous les membres ont reçu la documentation nécessaire. 7h01 ouverture de la séance.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 27 AVRIL 2020

ML202004-01

Modification : Aucune

Proposé par M. Éryck St-Laurent

Adopté à l'unanimité

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 3 FÉVRIER 2020

ML202004-02

Modification :

Suivi : Fermeture du compte de la Fondation de PML : M. Champagne a travaillé les documents pendant la semaine de relâche. Le travail est finalisé. Par contre, la suite a dû être annulée à cause de la pandémie. Un retour complet sera fait lors de la prochaine réunion du conseil d'établissement. Il faut s'assurer du suivi, malgré la situation actuelle.

Proposé par Mme Sandra Grenon

Adopté à l'unanimité

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Qu'en est-il du terrain synthétique ?

Au retour de la relâche, Mme Simard a envoyé l'appui du conseil d'établissement au projet de terrain synthétique. Il n'y a pas eu de continuation dû à la pandémie. La ville est en collaboration étroite avec la direction pour ce projet.

De façon générale, comment s'est déroulé le voyage au Costa Rica et le retour des élèves?

Les élèves sont partis puisque le voyage se déroulait dans un pays où il n'y avait pas d'écllosion. Mme Simard explique les conditions de retour des élèves.

Des félicitations sont données au personnel de l'école à destination et ici, à St-Jean-sur-Richelieu, pour le travail effectué pour rapatrier les élèves.

7. APPROBATION

7.1. GRILLE-HORAIRE



Séance ordinaire du 27 avril 2020

ML202004-03

Certains enseignants auraient aimé que l'heure du dîner soit plus courte pour allonger le temps des récréations.

La proposition de grille-horaire ressemble à la grille-horaire actuelle, avec un ajout d'une période de surveillance en fin de journée.

Les élèves pourraient être portés à prendre leur propre véhicule ou à demander un transport à leurs parents avec la proposition actuelle.

Les variables en lien avec le deuxième transport n'étant pas encore connues, il est prématuré de s'avancer sur quoi que ce soit en lien avec ce sujet.

Il est demandé la quantité d'élèves transportés par rapport aux marcheurs pour comprendre l'impact des modifications auprès de la majorité de la clientèle.

Les frais associés à la surveillance de fin de journée sont d'environ 6 000\$ qui proviendront des mesures décentralisées.

Proposé par M. Éric Dumberry

Approuvé à l'unanimité

8. CONSULTATION

8.1. CODE DE VIE 2020-2021

ML202004-04

Ajout : Hygiène corporelle (lavage des mains, entre autres) dans saines habitudes de vie.

Souligner une partie du texte « Je prends entente avec mon enseignant pour une reprise » pour s'assurer que les élèves comprennent leur propre rôle et responsabilités.

Des félicitations sont adressées au comité responsable de l'élaboration du nouveau code de vie.

Proposé par Mme Julie Trahan

Adopté à l'unanimité

8.2. CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021 : PÉDAGOGIQUES MOBILES PML

ML202004-05

Les deux journées pédagogiques mobiles seront le 9 novembre et le 14 mai.

Proposé par M. Éryck St-Laurent

Adopté à l'unanimité

9. INFORMATION

9.1. MOT DE LA DIRECTION

Mme Simard explique tout le travail demandé par la situation actuelle de confinement (service de garde à l'école primaire Notre-Dame-de-Lourdes, réunions de gestionnaires, etc.). Dans les prochains jours, l'équipe de PML mettra en place une procédure de récupération de matériel pour les élèves.

9.2. PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Les équipes sportives essaient de planifier les prochaines saisons. Le parascolaire bouge un peu, en envoyant des plans d'entraînements aux élèves, par exemple.

Les enseignants entrent en contact avec les élèves.

Des rencontres sont mises en place avec les élèves moins favorisés pour s'assurer que les filets de sécurité sont maintenus autour de ces élèves.

9.3. CONSEIL DES ÉLÈVES

9.4. COMITÉ DE PARENTS

Toutes les conférences du comité de parents ont été annulées en raison de la pandémie.

Tous les lundis soirs, la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) tient des séances virtuelles d'information. D'ailleurs, selon celle-ci, les décisions prises lors des conseils d'établissement virtuels pourraient devoir être entérinées à nouveau : les consignes du ministère de la Justice devraient être connues sous peu à cet égard.

Dans la situation actuelle, il est difficile de mettre en place les Conseils d'administration des nouveaux centres de services. Les ex-commissaires représentant le comité de parents sont en discussion avec Mme Lachapelle et M. Champagne pour s'assurer des démarches à suivre.

9.5. CORRESPONDANCE



Séance ordinaire du 27 avril 2020

Toute la correspondance reçue est acheminée aux parents puisqu'elle traite des informations ministérielles face à la pandémie ou elle contient les trousseaux pédagogiques du ministère de l'Éducation.

9.6. QUESTION DU PUBLIC

Il est difficile de s'assurer que les élèves aient accès à tous leurs outils puisque leur matériel est toujours à l'école. Par contre, les maisons d'édition ont mis en ligne leurs cahiers pour faciliter la tâche des élèves.

Comme il n'y aura pas d'épreuve ministérielle, les cours d'été sont remis en question, même si ça pourrait faciliter la vie de certains élèves.

Concernant les finissants de cinquième secondaire, au régulier de même qu'au PEI, la réussite ou l'échec d'un élève sera déterminée par son enseignant. Pour le bac international (IB), on n'entrevoit pas que des élèves soient pénalisés de quelque façon que ce soit puisque les projets personnels étaient déjà remis en février, avant la pandémie. En ce qui concerne les matières à sanction, les notes accumulées pourraient être le sommaire de l'année des élèves, selon les informations actuelles.

Pour l'agenda et les frais chargés aux parents, ce sera à voir selon la situation, si elle se présente.

10. CONFIRMATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine réunion sera déterminée par les prévisions budgétaires. Elle devrait avoir lieu le 25 mai.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h18 la séance est levée.

Proposé par M. Éryck St-Laurent

Adopté à l'unanimité

Marie-Eve Hattar
PRÉSIDENTE

Esther Simard
DIRECTRICE